



### **Qu'est-ce que la Shoppers Foundation for Women's Health™ ?**

La Shoppers Foundation for Women's Health™ est un organisme de bienfaisance qui représente notre engagement envers l'équité en matière de santé pour toutes les femmes au Canada. Notre numéro d'inscription d'organisme de bienfaisance est le 860661149RR0001.

### **Comment la Shoppers Foundation for Women's Health™ est-elle financée?**

En tant qu'organisme de bienfaisance inscrit, la Shoppers Foundation for Women's Health™ reçoit des dons et des commandites de diverses sources. Shoppers Drug Mart est notre partenaire fondateur, qui finance toutes nos dépenses administratives générales, ce qui permet à 100 % des dons des clients d'aller directement vers la promotion de l'équité en matière de santé pour toutes les femmes au Canada.

### **Quelles sont les priorités de financement de la Shoppers Foundation for Women's Health™ ?**

La Shoppers Foundation for Women's Health™ s'engage à favoriser l'équité pour toutes les femmes au Canada. Grâce à nos campagnes, à nos partenariats et à nos programmes, nos principales priorités en matière de financement comprennent la santé mentale des femmes, l'équité menstruelle, la sensibilisation à la violence sexiste et la recherche sur la santé des femmes.

### **La Shoppers Foundation for Women's Health™ ne finance pas :**

- Les organismes qui ne sont pas des organismes de bienfaisance désignés par l'Agence du revenu du Canada;
- Les particuliers;
- Les initiatives de financement, y compris les ventes aux enchères, les activités-bénéfice, les soupers, les expositions, les conférences et les événements sportifs;
- Les campagnes de courtoisie ou de publicités dans le journal;
- Les campagnes pluriannuelles ou de dotation;
- Les commandites sportives;
- Les organismes religieux;
- Les campagnes de financement individuelles (marche, course, vélo, etc.).

### **Quels organismes la Shoppers Foundation for Women's Health™ soutient-elle?**

La Shoppers Foundation for Women's Health™ est fière de soutenir un réseau croissant de partenaires nationaux et locaux qui travaillent à rendre les soins plus équitables et accessibles à toutes les femmes au Canada. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

### **Comment puis-je demander une subvention à la Shoppers Foundation for Women's Health™ ?**

Pour obtenir des renseignements sur la façon de demander une subvention communautaire, veuillez visiter la page de [demande de financement](#).

### **Comment puis-je soumettre une demande pour des dons de produits ou des cartes-cadeaux?**

La Shoppers Foundation for Women's Health™ offre seulement des dons en argent pour les demandes qui répondent aux critères des programmes de financement.

### **Comment puis-je effectuer un don à la Shoppers Foundation for Women's Health™ ?**

Il existe de nombreuses façons de changer les choses, à petite ou à grande envergure, en donnant à la Shoppers Foundation for Women's Health™.

- Dons en ligne :
  - En donnant un montant significatif à la Shoppers Foundation for Women's Health™, vous soutenez des femmes partout au pays. C'est grâce à votre générosité que nous pouvons investir dans des programmes qui aideront à soutenir les problèmes de santé des femmes et à assurer que des soins équitables et accessibles restent disponibles, afin que toutes les femmes au Canada puissent vivre en meilleure santé. [Donnez aujourd'hui.](#)
- En magasin à votre Shoppers Drug Mart local
  - Donnez aujourd'hui à votre Shoppers Drug Mart local.

### **J'ai effectué un don à la Shoppers Foundation for Women's Health™. Suis-je admissible à un reçu fiscal?**

Nous vous remercions pour votre don en faveur de la Shoppers Foundation for Women's Health™. La Fondation remet des reçus fiscaux pour les dons en ligne de 20 \$ ou plus. Lorsqu'un don est effectué en ligne, un reçu fiscal électronique sera envoyé par courriel, au format PDF. Aucun reçu fiscal ne sera fourni pour les dons effectués en magasin. Pour en savoir plus sur les directives relatives aux reçus fiscaux, veuillez visiter [la section sur les dons de bienfaisance du site Web de l'Agence du revenu du Canada.](#)

### **J'ai perdu mon reçu fiscal. Comment puis-je en obtenir une copie pour mes dossiers d'impôt sur le revenu?**

Nous pouvons vous aider à obtenir une copie pour vos dossiers. Veuillez envoyer votre nom, votre adresse postale, votre numéro de téléphone, le montant du don et la date approximative du don à l'adresse [shoppersfoundation@shoppersdrugmart.ca](mailto:shoppersfoundation@shoppersdrugmart.ca) et un des membres de notre équipe communiquera avec vous.

### **Comment puis-je communiquer avec la Shoppers Foundation for Women's Health™?**

Nous aimerions lire vos commentaires! Écrivez à [shoppersfoundation@shoppersdrugmart.ca](mailto:shoppersfoundation@shoppersdrugmart.ca).